

LE TEXTE DU DISCOURS SUR LA MONTAGNE

EN Mt. V,1 - VII,29

DANS LES ÉCRITS DE CLÉMENT D' ALEXANDRIE *

P A R

GÉRASIME ZAPHIRIS

VI, 19

«Μὴ θησαυρίζετε» τοίνυν «ὕμῃν θησαυροὺς ἐπὶ τῆς γῆς, ὅπου σῆς καὶ βρῶσις ἀφανίζει καὶ κλέπται διορύσσουσι καὶ κλέπτουσι» (Stromates, IV, VI, 33, 3-4; t. II, p. 262, 30-32).

...κενώς δὲ «θησαυρίζων ἐπὶ τῆς γῆς, ὅπου σῆς καὶ βρῶσις ἀφανίζει» (op. cit., III, VI, 56,2; t. II, p. 222, 5-6).

Κατατρέχει δὲ τις γενέσεως φθαρτὴν καὶ ἀπολλυμένην λέγων, καὶ βιάζεται τις ἐπὶ τεκνοποιίας λέγων εἰρηκέναι τὸν σωτῆρα ἐπὶ γῆς μὴ θησαυρίζειν, ὅπου σῆς καὶ βρῶσις ἀφανίζει... (op. cit., III, XII, 86, 3; t. II, p.p. 235, 29-236,2).

Καλὴ γε καὶ ἐράσμιος ἡ κληρονομία, οὐ χρυσίον, οὐκ ἄργυρος, οὐκ ἐσθῆς, ἔνθα που σῆς καὶ τὰ τῆς γῆς ληστής που καταδύεται περὶ τὸν χαμαίζηλον πλοῦτον ὀφθαλμιῶν... (Protreptique, X, 93, 3; t. I, p. 68, 21-23).

Trois sources distinctes sont très vraisemblablement à mettre au point de départ des citations clémentines de Mt., VI, 19.

Dans une première source l' Alexandrin a pu lire: Μὴ θησαυρίζετε τοίνυν ὑμῖν θησαυροὺς ἐπὶ τῆς γῆς, ὅπου σῆς καὶ βρῶσις ἀφανίζει καὶ κλέπται διορύσσουσι καὶ κλέπτουσι. C' est le texte reproduit aux Stromates, IV, VI, 33, 3-4. Il répond pratiquement à notre forme actuelle du logion. Caractéristiques en sont les termes: μὴ θησαυρίζετε ὑμῖν, ἐπὶ τῆς γῆς, ὅπου, ἀφανίζει, l' absence de ὅ π ο υ devant κ λ έ π τ α ι, enfin la finale κλέπται διορύσσουσι καὶ κλέπτουσι.

* Συνέχεια ἐκ τῆς σελ. 587 τοῦ προηγουμένου τεύχους.

Il semble que ce soit là le texte de l'Église d'Alexandria Origène¹, saint Athanase² et Cyrille d'Alexandrie³ citent tous Mt., VI, 19 sous cette forme, avec deux légères différences grammaticales seulement: *μὴ θησαυρίζητε* au lieu de *μὴ θησαυρίζετε* et *ἀφανίζουσι* au lieu de *ἀφανίζει*.

En deux autres citations (Stromates, III, XII, 86,3 et III, VI, 56,2), Clément semble se référer au texte canonique court que voici: *μὴ θησαυρίζειν ἐπὶ γῆς, ὅπου σῆς καὶ βρώσις ἀφανίζει*. Les caractéristiques de cette forme textuelle sont: l'absence de l'expression *καὶ κλέπται διορύσσοσι καὶ κλέπτουσι*, l'omission des termes *ὑμῶν θησαυροῦς* après le verbe *θησαυρίζετε*, enfin l'absence de l'article *τῆς* devant *γῆς*, au moins dans une des citations.

Nous retrouvons quelques traces de ce texte court chez Tatien⁴, auquel Clément se réfère explicitement dans Stromates, III, XII, 86, 3, chez saint Basile⁵, chez saint Jean Chrysostome⁶ et peut-être chez Origène qui, dans deux citations libres de Mt., VI, 19 omet également l'article *τῆς* devant *γῆς*⁷. Notons de plus que la suppression du terme *θησαυροῦς* se rencontre aussi chez certains témoins de Mt., VI, 20⁸.

Mais à qui remonte cette forme du logion: à Tatien connu pour avoir introduit les leçons harmonisantes ou longues dans la tradition du texte néo-testamentaire; ou, au contraire, à quelque autorité antérieure sinon primitive?

1) Cf. Homélie sur le prophète Jérémie, XVII, 4: *Μὴ θησαυρίζετε ὑμῶν θησαυροῦς ἐπὶ τῆς γῆς, ὅπου σῆς καὶ βρώσις ἀφανίζουσι, καὶ ὅπου κλέπται διορύσσοσι καὶ κλέπτουσι· ἀλλὰ θησαυρίζετε ὑμῶν θησαυροῦς ἐν οὐρανοῖς* (GCS, t. III, p. 148, 4-6).

2) Voir Commentaire sur l'Évangile selon saint Matthieu, fragm. 15: *Μὴ θησαυρίζητε ὑμῶν θησαυροῦς ἐπὶ τῆς γῆς, φησὶν ὁ Χριστός, ὅπου σῆς καὶ βρώσις ἀφανίζει, καὶ ὅπου κλέπται διορύσσοσι καὶ κλέπτουσι* (PG, XXVII, 1373A).

3) Cf. Commentaire sur l'Évangile selon saint Luc, V, 20: *Οἱ μὲν τῆς τοῦ Κυρίου φωνῆς ἀκούοντες λέγοντες· «Μὴ θησαυρίζετε ὑμῶν θησαυροῦς ἐπὶ τῆς γῆς» κτλ.* (PG, LXXII, 589C).

4) Voir fragment II, 1 (édit. J; — C. T h. O t t o, t. VI, p. 166).

5) Cf. Commentaire sur le prophète Isaïe, II, 7 (PG, XXX, 252 B); à comparer cependant *Moralia*, XLVII, I (PG, XXXI, 768AB).

6) Voir Homélie sur l'Évangile selon saint Matthieu, XX, 2 (PG, LVII, 288); In *synaxin archangelorum* (PG, LIX, 756); à comparer cependant Homélie sur l'Évangile selon saint Matthieu, XX, 2 (c. 289); LXXIV, 4 (PG, LVIII, 685); In *Salomonis Proverbis*, X (PG, LXIV, 681D).

7) Cf. Homélie sur le prophète Jérémie, XVI, 4 (p. 136, 2s.); Commentaire sur l'Évangile selon saint Matthieu, fragm. 491 (p. 202).

8) Voir entre autres Justin de Rome, Apologie, I, XV, 11-12 (p. 36); le Pseudo-Chrysostome, De *eleemosyna* (PG, LX, 710); Théodore de Cyr, Interprétation du prophète Isaïe, XXXII, 18 (PG, LXXXI, 385A).

Cette dernière hypothèse est plus vraisemblable. Examinons, en effet, le texte des Stromates, III, XII, 86, 3 ss. Clément y réfute l'interprétation donnée du logion par Tatien. Ce dernier prétend que le texte vise la procréation des enfants, — exégèse commandée, on le devine, par la thèse encratiste de l'auteur. A quoi Clément réplique qu'une telle interprétation «fait violence au texte» (καὶ βιάζεται τις ἐπὶ τεκνοποιίας λέγων τὸν σωτῆρα) et que l'exégèse traditionnelle entend à raison le verset de la remise des biens aux pauvres.

Or il est remarquable que dans cette discussion Clément n'éprouve jamais le besoin de corriger voire de refuser le texte court de Tatien (il le reproduit en Stromates, III, VI, 56, 2), comme il le fera d'une autre citation proposée par le même Tatien de I Co., VII, 5⁹. Et pourtant si le texte long avait été seul traditionnel à son époque, il n'aurait pas dû seulement réagir contre la version tatianique mais argumenter expressément à partir du texte long; car l'expression καὶ ὅπου κλέπται διορύσσοισι καὶ κλέπτουσι, en établissant clairement l'interprétation morale donnée par Clément, interdit toute autre exégèse, et d'abord celle de Tatien. Si en fait Clément ne reproche pas à Tatien d'avoir écourté le texte, c'est que à ses yeux le texte court n'était point suspect d'hérésie et avait une autorité pour le moins égale au texte long. Il est donc raisonnable de penser que le texte court remonte par-delà de Tatien aux origines mêmes de Mt., et que le texte long n'est en définitive qu'une paraphrase visant sans douter à écarter dès l'abord certaines interprétations hérétiques, comparables à celle de Tatien.

Une confirmation de l'hypothèse pourrait se trouver dans la manière dont Justin de Rome cite le verset 20, littéralement parallèle au verset 19. L'apologiste, en effet, omet dans la deuxième partie du verset les mots καὶ ὅπου κλέπται διορύσσοισι καὶ κλέπτουσι¹⁰. Or au texte long ces termes apparaissent repris du verset 19 b. Ne faut-il pas conclure que, dans le texte matthéen de Justin, la formule manquait déjà au verset 19, qui ne proposait de son côté que le texte court? S'il en était ainsi le caractère traditionnel de ce dernier texte serait largement confirmé.

Reste à examiner le texte de Protreptique, X, 93,3 Nous ne connaissons pas la forme exacte de la tradition à laquelle Clément a emprunté

9. Cf. Stromates, III, XII, 81, 1ss.

10. Cf. Apologie, I, XV, 11: Θεσαυρίζετε δὲ ἑαυτοῖς ἐν τοῖς οὐρανοῖς, ὅπου οὔτε σῆς οὔτε βρώσις ἀφανίζει (p. 36); XV, 12: Θεσαυρίζετε οὖν ἐν τοῖς οὐρανοῖς ὅπου οὔτε σῆς οὔτε βρώσις ἀφανίζει (p. 36).

cette troisième manière de lire, Mt., VI, 19. Cependant, d'après les citations de Justin et d'ailleurs de l'Alexandrin même, nous pouvons en reconstituer deux éléments essentiels: $\xi\nu\theta\alpha$ à la place de $\epsilon\pi\omicron\upsilon$ et $\lambda\eta\sigma\tau\eta\varsigma$ au lieu de $\kappa\lambda\acute{\epsilon}\pi\tau\alpha\iota$.

Nous reviendrons sur la source de cette forme textuelle au verset suivant. Pour l'instant, constatons seulement que la tradition manuscrite ignore entièrement une telle leçon et que dans la tradition patristique, seuls Justin¹¹, Grégoire de Nazianze¹² et Clément attestent l'emploi du terme $\lambda\eta\sigma\tau\alpha\iota$ au verset.

VI,20

‘Ο γὰρ τοῦ δικαίου ζηλωτής... οὐκ ἐν ἄλλῳ τινὶ ἢ ἐν αὐ-
τῷ καὶ τῷ θεῷ τὸ μακάριον θησαυρίσας, ἐνθα οὐ σῆς, οὐ
ληστῆς, οὐ πειρατῆς, ἀλλ’ ὁ τῶν ἀγαθῶν ἀίδιος δοτῆρ (Pro-
treptique, X, 105,3; t. I, p. 75, 21, 24).

Οὗτος... τὸν ἀνώλεθρον ἐξευρίσκει θησαυρόν, ἐνθα οὐ
σῆς, οὐ ληστῆς (Pédagogue, III, VI, 34,3; t. I, p. 256,
14-15).

«Κτήσασθε θησαυροὺς ἐν οὐρανῷ, ὅπου μήτε σῆς μήτε
βρωσῆς ἀφανίζει μήτε κλέπται διορύσσουσι (Quis dives
salvetur, 133,3; t. III, p. 168, 6-8).

En étudiant les citations clémentines de Mt., VI, 19 nous avons émis l'hypothèse que l'Alexandrin puisait à trois formes du texte matthéen. Le verset 20 n'étant que la reprise positive du verset 19, Clément continue, nous semble-t-il, à puiser aux mêmes traditions.

Analysons tout d'abord les deux citations que Clément tire de la source «extra - canonique» (cf. Protreptique, X, 105, 3; Pédagogue, III, VI, 34,3).

Voici les caractéristiques essentielles à cette forme du texte.

α) $\xi\nu\theta\alpha$ au lieu de $\epsilon\pi\omicron\upsilon$.

La leçon se lit chez certains Pères qui semblent suivre le même

11. Cf. op. cit., XV, II: ὁμοῖς δὲ μὴ θησαυρίζητε ἑαυτοῖς ἐπὶ τῆς γῆς, ὅπου σῆς καὶ βρωσῆς ἀφανίζει καὶ ληστὰι διορύσσουσι (p. 36).

12. Cf. Epîtres, LXI (PG, XXXVII, 121 B).

texte que Clément¹; en revanche, elle est ignorée de tous les Pères qui suivent le texte courant².

b) L'emploi de *λησται*.

Le terme est étranger au vocabulaire de Clément; dans ses oeuvres il ne se retrouve que cinq fois: en deux citations de Mt., VI,20, dans une citation de Jn., X, 8 (cf. Stromates, I, XVII, 87,2) et deux fois indépendamment de toute citation scripturaire (cf. Stromates, VII, VI, 34,4; I, VIII, 40,5). Son emploi dans les deux citations de Mt. ne semble donc s'expliquer que dans l'hypothèse d'une forme spéciale du texte matthéen, qui contenait déjà l'expression.

Ce point de vue se trouve d'ailleurs confirmé par le témoignage d'un certain nombre de Pères. Justin de Rome³ et Grégoire de Nazianze⁴ et, plus tard encore, saint Basile⁵, Syméon le Métaphraste⁶, Epiphane de Salamine⁷, saint Jean Chrysostome⁸ et Nil d'Ancyre⁹ reproduisent le verset avec le terme *λησται*.

1. Voir les notes ci-après.

2. Cf. Origène, Homélie sur le prophète Jérémie, XVII, 4 (p. 148,4-5); Commentaire sur l'Evangile selon saint Matthieu, X, 14 (p. 18,9); Eusèbe de Césarée, Commentaire sur le prophète Isaïe, XXXII, 17-18 (PG, XXIV, 324 A); Athanase d'Alexandrie, Commentaire sur l'Evangile selon saint Matthieu, fragm. 15 (PG, XXVII, 1373 A); Saint Basile, Moralia, XLVIII, I (PG, XXXI, 768 B); Grégoire de Nysse, De professione christiana, (PG, XLVI, 248 D); Saint Jean Chrysostome, Homélie sur l'Evangile selon saint Matthieu, LXXIV, 4 (PG, LVIII, 685); le Pseudo-Chrysostome, De elemosyna (PG, LX, 710); Cyrille d'Alexandrie, Homélie festales, XXVII, 3 (PG, LXXVII, 933 B); Théodore de Cyr, Interprétation du prophète Isaïe, XXXII, 18 (PG, LXXXI, 385 A).

3. Voir la note 11 de l'exposé sur le verset 19.

4. Voir la note 12 du même exposé.

5. Cf. Homilia in illud Lucae: Destruam, etc. 6: *Θησαύρισον σεαυτῷ θησαυρὸν ἐν οὐρανῷ. Τὰ ἐκεῖ ἀποτιθέμενα οὐ σῆτες καταβόσκονται, οὐ σηπεδῶν ἐπινέμεται, οὐ λησται διακλέπτουσιν* (PG, XXXI, 7 C); Homélie, XXI: *Ὅπου σῆς οὐκ ἀφανίζει, οὐδὲ λησται διорύττουςιν, οὐδὲ κλέπτουσι* (PG, XXXI, 553 A).

6. Cf. Sermons, VI, 3 (PG, XXXII, 1188 A).

7. Voir Panarion, LIX, 10,3: *ἐνθα οὔτε λησται διорύττουςιν οὔτε σῆτες ἀφανίζουσι, ὡς ἔχει ὁ θεὸς λόγος* (t. II, p. 375, 16-17).

8. Cf. Ad populum Antiochenum, XVI, 6: *Ἐν γὰρ τοῖς τῶν οὐρανῶν ἀπόκειται ταμειοῖς, ὅπου οὐ κλέπτης διорύττει, οὐ ληστής λαμβάνει, οὐ σῆς κατεσθίει...* (PG, XLIX, 170).

9. Cf. De voluntaria paupertate ad Magnam, VI: *Θησαυρὸς γὰρ αὕτη γε, καὶ πάντοθεν καρτερῶς δεδομημένον ὀχύρωμα, ἐνθα σῆς, καὶ βρώσις οὐκ ἀφανίζει· οὐδὲ κλέπται διорύττουςι, καὶ κλέπτουσι· σιτὸς μὲν νοουμένου... ληστῶν δὲ τῶν ἐξωθεν ἐπιεσερχομένων ἐπαίνων... Ὡς γὰρ σῆς ἀναλίσκει τὴν ὕλην... καὶ λησται τοιχωρυχοῦντες* (PG, LXXIX, 976 AB).

c) Troisième caractéristique: l'usage de la négation οὐ (σῆς) οὐ (ληστῆς) οὔτε-οὔτε.

Les deux citations de Clément mises à part, la variante se rencontre chez saint Basile¹⁰, chez Syméon le Métaphraste¹¹, chez Saint Jean Chrysostome¹² ainsi qu'aux manuscrits 475 et U.

d) L'omission des termes οὔτε βρωσικς.

En dehors de Clément, elle se retrouve chez Origène¹³ et saint Basile¹⁴, chez Epiphane de Salamine¹⁵ et saint Jean Chrysostome¹⁶, dans les versions syriaques curétonienne et sinaïtique et dans les Constitutions Apostoliques¹⁷. Toutefois et en ce qui regarde le texte syriaque, l'influence de la tradition «extra-canonique» ne peut faire l'objet que d'une conjecture, l'omission οὔτε βρωσικς pouvant fort bien représenter une variante de ce texte.

La troisième citation de Clément se réfère à la tradition canonique. L'Alexandrin, en effet, ne mêle jamais les courants du texte auxquels il puise, montrant par là qu'il a pleinement conscience de l'originalité propre à chaque tradition.

Voici les particularités de cette veine textuelle, établies d'après la fragment du Quis dives salvetur, 133, 3.

a) D'abord le verbe κ τ ἡ σ α σ θ ε. L'usage en peut s'expliquer de deux manières: par influence de Mt., X, 9 sur VI, 20, et cette conjecture est appuyée par le fait que le second témoin de cette leçon, à savoir saint Ephrem, se réfère explicitement à Mt., X, 9=Lc., XII, 33 dans sa citation de Mt., VI, 20: μηδὲν ἐπὶ γῆς κ τ ἡ σ α σ θ ε¹⁸; ou au contraire et tout simplement par l'application du logion aux biens terrestres, et cette explication n'est pas sans trouver un appui dans le fragment même de Clément.

b) Le pluriel θησαυρούς. Attesté par toute la tradition manuscrite

10. Cf. ci-dessus la note 5.

11. Voir la note 6.

12. Cf. la note 8.

13. Cf. Commentaire sur l'Évangile selon saint Matthieu, X, 14: θησαυρίζει... ἐν οὐρανῷ, ὅπου οὔτε σῆς ἀφανίζει, οὔτε κλέπται διορύσσουσι (p. 18, 9s.).

14. Voir la note 5.

15. Cf. la note 7.

16. Voir la note 8.

17. Cf. II, 36,8: θησαυρίζε σεαυτῶ τὸν οὐράνιον πλοῦτον, ὃν οὔτε σῆς οὔτε κλέπται λυμανοῦνται (p. 123, 12-14).

18. Voir tout le texte chez A. R e s c h, op. cit., t. X, 2 (p. 328).

La leçon se rencontre pour la première fois chez Justin de Rome¹. E. Massaux écrit à ce sujet: «Quand à la substitution de νοῦς à καρδία elle est encore assez courante dans les citations patristiques, et peut s'expliquer ici par une influence de la philosophie du temps»². Nous ne pouvons souscrire à ce que dit l'auteur sur la fréquence de la variante chez les Pères. En revanche, l'influence de la philosophie grecque est indéniable, et c'est pourquoi l'Alexandrin aura donné ses préférences à cette forme du logion matthéen.

Fortement imprégné de la philosophie grecque³, Clément en vient à modifier plus d'une fois le texte évangélique. Ainsi, citant Mc., X, 25, Clément lit: Πειστέον οὖν πολλῶ μᾶλλον τῇ γραφῇ λεγούσῃ· Θᾶπτον κάμηλον διὰ τρυπήματος βελόνης διελεύσεσθαι ἢ πλούσιον φιλοσοφεῖν⁴, voir Cyrille d'Alexandrie *Gloph. in Exodum* III (c. 598c). Ἴδὲ τὸ χωρίον εἰς τὸ πρόχειρον XII, 44-5, substituant en quelque sorte la philosophie à l'entrée dans le royaume des cieux. La correction répond à l'un des thèmes majeurs de l'Alexandrin, pour qui R. — B. Tollinton l'a montré⁵ — le Christianisme est la vraie philosophie.

On est donc autorisé à penser que la substitution de νοῦς à καρδία tient aux mêmes tendances. L'expression νοῦς revient très souvent sous la plume de l'auteur (cinquantesept fois), alors que le terme judaïque

1. Voir Apologie, I, XV, 16: "Ὁπου γὰρ ὁ θησαυρός ἐστίν, ἐκεῖ καὶ ὁ νοῦς τοῦ ἀνθρώπου (p. 36).

2. Cf. op. cit., p. 481.

3. Voir entre E. De Faye, Clément d'Alexandrie, Etude sur les rapports du Christianisme et de philosophie grecque au II siècle, Paris, 1906, pp. 161-201; De l'originalité de la philosophie chrétienne de Clément d'Alexandrie, dans Annales de l'Ecole des Hautes Etudes de Gand, 1919-1920, pp. 1-20; Th. Camelot, Clément d'Alexandrie et l'utilisation de la philosophie grecque, dans Recherches de science religieuse, t. XXI, 1931, pp. 541-569; Les idées de Clément d'Alexandrie sur l'utilisation des sciences et de la littérature profane, ibid, pp. 38-66; R.—P. Casey, Clement of Alexandria and the Beginnings of Christian Platonism, dans Harvard Theological Review, t. XVIII, 1925, pp. 39-101; E. Molland, Clement of Alexandria on the Origin of greek Philosophy, dans Symbolae Oslonenses, fasc. XV-XVI, 1936, pp. 57-85; J. T. Muckle, Clement of Alexandria on philosophy as a Divine Testament for the Greeks, dans Phoenix 5, 1951, pp. 79-86; J. Quasten, Initiation aux Pères de l'Eglise, traduction de l'anglais par J. Laporte, Paris 1956, t. II, pp. 292 ss. (voir la bibliographie donnée à la page 33); B. Altaner, Précis de Patrologie, adapté par H. Chirat, Mulhouse, 1961, pp. 285 ss.

4. Cf. Stromates, II, V, 22,3; t. II, p. 124,13-15.

5. Cf. Clement of Alexandria. A Study on Christian Liberalism, Londres, 1914, t. II, p. 178.

καρδία lui est un assez peu familier (dix-huit fois); et la préférence ainsi donnée à νοῦς ne peut que s'expliquer par l'influence de la philosophie alexandrine, où l'idée de νοῦς tient une place centrale⁶.

D'ailleurs, la même substitution de νοῦς à καρδία se retrouve chez Clément à propos de I Co., II,9 où l'auteur propose le texte que voici : ἦν ὀφθαλμὸς οὐκ εἶδεν οὐδὲ ἐπὶ νοῦν ἀνθρώπου οὐκ ἀνέβη

Ajoutons que le Pseudo-Macaire est seul à notre connaissance à témoigner, après Clément et Justin, de la même variante⁷: Saint Basile⁸, Nil d'Ancyre⁹ et Photius¹⁰, qui citent le texte traditionnel, se bornent à signaler au Commentaire l'équation καρδία ν - νοῦς, qu'à l'exemple de leurs devanciers ils proposent de leur côté sans précision.

Deuxième variante: l'emploi de la troisième personne et la substituons d' ἄνθρωπος au pronom σ ο υ. Sur ce point encore, Clément se rencontre avec Justin de Rome. Et cet accord nous semble trahir une source particulière, inconnue de la tradition manuscrite, qui chez les Pères réapparaît plus tard sous la plume de saint Jean Chrysostome. Sur sept citations de Mt., VI, 21, ce dernier reproduit par six fois ἔνθρω - π ο ς sans dépendre pour autant de la recension alexandrine.

Pour confirmer l'existence de cette tradition textuelle ajoutons que la citation de l'Alexandrin ne dépend pas directement du texte de Justin. La preuve en est fournie par les divergences secondaires entre ce dernier et la citation de Clément; le commencement de la citation de Justin (ὅπου γὰρ ὁ θησαυρὸς ἐστίν se retrouve à la fin seulement de la référence Clémentine, inversement le commencement de la citation de l'

6. Voir Erik Lane Titus, *The Motivation of Changes made in the New Testament Text by Justin Martyr and Clement of Alexandria. A study on the Origin of New Testament Variation*, Chicago, 1945, p. 18.

7. Voir Homélie, XLIII, III: Λέγει γάρ, "Ὅπου ὁ νοῦς σου, ἐκεῖ καὶ ὁ θησαυρὸς σου (PG, XXXIV, 773 A); XI,5: Θέλεις, οὐ θέλεις, ὅπου ταῦτα ἐθησαύρισας καὶ ἀπέθου, ἀναγκάζει πέμψαι τὸν νοῦν σου, ἐκεῖ ἔσται καὶ καὶ ἡ καρδία σου (c. 594 A); voir aussi XXVII, XVIII (c. 705 D).

8. Cf. *Regulae fusius tractatae*, VIII, 3: "Ὅπου γάρ, φησίν, ἐστίν ὁ θησαυρὸς σου, ἐκεῖ καὶ ἡ καρδία σου ἔσται. Ἐὰν οὖν τι ὑπολείπωμεθα ἑαυτοῖς... ἐνταῦθα τοῦ νοῦ... (PG, XXXI, 940 B).

9. Voir *Epîtres*, I, CXXXIV: "Ὅπου ἐστίν ὁ θησαυρὸς σου, φησίν, ἐκεῖ ἔσται καὶ ἡ καρδία σου. Οἷα γὰρ ἂν ἦ τὰ ἐπιτηδεύματα... αἱ μνήμαι, καὶ ὁ νοῦς αὐτοῦ ἴδρυται (PG, LXXIX, 140B); *De malignis cogitationibus*, VII:... καθάπερ καὶ ὁ νοῦς ὑπὸ τῶν λογισμῶν τῆς μερίμνης, εἶπερ ἀληθινὸς ὁ λέγων τῷ ἰδίῳ τὸν νοῦν προσκαρτερεῖν θησαυρῷ, «ὅπου γάρ ἐστιν ὁ θησαυρὸς σου, φησίν, ἐκεῖ ἔσται, καὶ ἡ καρδία σου» (c. 1208 BC).

10. Cf. *Commentaire sur l'Évangile selon saint Matthieu*, fragm. 24: Εἰπὼν ὅπου γάρ ἐστίν ὁ θησαυρὸς, ἐκεῖ καὶ ἡ καρδία... φησίν οὖν, ὅτι οἱ θησαυρίζοντες ἐπὶ γῆς, ἐκεῖ καὶ τὸν νοῦν ἔχουσι προσηλωμένον καὶ συνδεδεμένον (p. 279).

Alexandrin¹¹ (ὅπου γὰρ ὁ νοῦς τοῦ ἀνθρώπου) fait la fin de la citation de Justin¹²; par ailleurs, le verbe ἐστίν figure chez Justin alors qu'il manque chez Clément; enfin, Clément lit ὁ θησαυρὸς αὐτοῦ tandis que Justin lit simplement ὁ θησαυρὸς.

Troisième variante: αὐτοῦ à la place de σοῦ. Comme la leçon précédente, elle ne se retrouve que chez saint Jean Chrysostome¹³.

Enfin, dernière variante, Clément omet ἔσται ou ἐστίν.

C' est le texte que proposent de leur côté saint Jean Chrysostome, Origène¹⁴, les Constitutions Apostoliques¹⁵, saint Basile¹⁶, Syméon le Métaphraste¹⁷, le Pseudo-Macaire¹⁸, Didyme l' Aveugle¹⁹ ainsi que le manuscrits 990 et 472 pour ce qui est du moins de Lc., XII, 34.

Il semble donc qu'à côté de la tradition manuscrite, l'Église ancienne ait connu et suivi une forme du logion où le ton direct et impératif initial a fini par faire place au genre plus impersonnel de l'exposé sans doute catéchétique. A ce point de vue, les citations des Alexandrins offrent une remarquable unité.

11. Cf. De Anna sermo, II, 4: Εἰ γὰρ ὅπου ὁ θησαυρὸς τοῦ ἀνθρώπου, ἐκεῖ καὶ ἡ καρδία αὐτοῦ (PG, LIV, 657); Expositio in Psalmum IX, I: "Ὅπου δὲ ὁ θησαυρὸς τοῦ ἀνθρώπου, ἐκεῖ καὶ ἡ καρδία αὐτοῦ (PG, LV, 122); CXI, 5: Ἀναγκαῖον τοίνυν πάλιν εἰπεῖν ἐκεῖνο τὸ εὐαγγελικόν· ὅπου ὁ, θησαυρὸς τοῦ ἀνθρώπου, ἐκεῖ καὶ ἡ καρδία αὐτοῦ (c. 297). Dans l'Homélie XX, 3, sur l'Évangile selon saint Matthieu, l'Antiochien lit par deux fois: "Ὅπου ὁ θησαυρὸς τοῦ ἀνθρώπου, ἐκεῖ καὶ ἡ καρδία αὐτοῦ (PG, LVII, 290); à comparer cependant XX, 3: "Ὅπου γὰρ ἂν ἦ ὁ θησαυρὸς, ἐκεῖ καὶ ἡ καρδία σου (p. 290).

12. D'après J. B. Mayor, Dindorf, pour harmoniser le texte de Clément avec le texte manuscrit, aurait changé la place des mots νοῦς et καρδία en Stromates, VII, XII, 77, 6 (cf. The Classical Review, Londres, τ. IX, 1895, p. 435). L'hypothèse se heurte néanmoins à Quis dives salvetur, 17,1 où Clément suit le même ordre des mots.

13. Cf. supra la note 11.

14. Cf. Commentaire sur l'Évangile selon saint Matthieu, X, 14: ἐπεὶ ὅπου ὁ θησαυρὸς, ἐκεῖ καὶ ἡ καρδία (p. 18, 16-17).

15. Cf. III, 7,4: ὅπου ὁ θησαυρὸς ἐκεῖ καὶ ἡ καρδία (p. 195, 9).

16. Cf. Homilia in divites, 3: "Ὅπου γὰρ ὁ θησαυρὸς σου, φησὶν, ἐκεῖ καὶ ἡ καρδία (PG, XXXI, 285 C); à rapprocher Commentaire sur le prophète Isaïe, I, 29: ... ὅπου ὁ θησαυρὸς αὐτοῦ, ἐκεῖ ἔχων τὴν καρδίαν (PG, XXX, 225 B).

17. Voir Sermons, V, 1: "Ὅπου γὰρ ὁ θησαυρὸς σου, φησὶν, ἐκεῖ καὶ ἡ καρδία (PG, XXXII, 1168 C).

18. Cf. la note 7.

19. Cf. Commentaire sur les Actes des Apôtres, VII, 38: Τῆς αὐτῆς νοήσεώς ἐστι καὶ τὸ ἐν εὐαγγελίῳ, ὅπου ὁ θησαυρὸς, ἐκεῖ καὶ ἡ καρδία (PG, XXXIX, 1665 C).

VI,22 «Λύχνος τοῦ σώματός ἐστιν ὁ ὀφθαλμός», φησὶν ἡ
 (=Lc., XI,34) γραφή... (Pédagogue, III, XI, 70,4; t. I, p. 275, 4-5).

Clément ne cite que la première partie de ce verset, dont les éléments se retrouvent en Lc., XI, 34. Au point de vue de la critique textuelle, la citation présente un intérêt multiple.

D'abord l'Alexandrin omet l'article ὁ devant λύχνος. Inconnue dans la tradition manuscrite, cette omission n'est attestée qu'une fois, du côté patristique, par Grégoire de Nazianze¹.

Par ailleurs, Clément reproduit la conjonction γὰρ contrairement au texte traditionnel. On pourrait penser que le docteur d'Alexandrie a été amené à l'addition de γὰρ pour rendre au texte son équilibre perdu par l'omission de ὁ. Mais cela nous semble impossible, et pour la raison que voici. Les versions syriaques sinaitique et curétonienne offrent à la fois l'article ὁ et, avec Clément, la particule γὰρ. Ce fait invite à voir dans la conjonction non point une liberté de l'Alexandrin mais une variante proprement dite qui a figuré au texte dont Clément se sera servi.

L'Alexandrin, en troisième lieu, omet le pronom σου après σώματος. Cette variante montre que le texte utilisé par Clément s'écartait du texte occidental, qui se caractérise précisément par l'emploi du pronom (cf. les anciennes versions latines, a, b, c, ffl, g, h, l, q, aur., la Vulgate, saint Hilaire² et saint Augustin³. En revanche, il se rapprochait des recensions alexandrine et césarienne, qui omettent également σ ο υ.

En somme, deux textes semblent avoir été suivis en Alexandrie: le texte occidental, représenté par un fragment latin d'Origène⁴ et surtout par saint Athanase⁵; le texte palestino-égyptien, attesté par Clé-

1. Cf. Epîtres, XLI: Λύχνος μὲν γὰρ τοῦ σώματός ἐστιν ὀφθαλμός, ὡς ἠκούσαμεν (PG, XXXVII, 84 B).

2. Voir Commentaire sur l'Evangile selon saint Matthieu, V, 4,: Lucerna corporis tui est oculus tuus (PL, IX, 944 A).

3. Cf. De opere monachorum, XXVI, 34: Lucerna corporis tuis est oculus tuus (PL, XL, 574). — Les versions latines f et m les versions syriaques, copte, arménienne et géorgienne au contraire reproduisent le pronom.

4. Cf. Homélie sur la Genèse, XVII, 9: Lucerna corporis tuis est oculus tuus (PG, XII, 264 B).

5. Voir Commentaire sur l'Evangile selon saint Matthieu, fragm. 15: Πρόσχε δὲ καὶ τῷ λεγομένῳ παρ' ἐμοῦ· ὁ λύχνος τοῦ σώματός σου ἐστιν ὁ ὀφθαλμός σου (PG, XXVII, 1373B).

ment, Origène⁶, le Pseudo-Macaire⁷ ainsi que par Grégoire le Thaumaturge⁸, Eusèbe de Césarée⁹, saint Basile¹⁰, Grégoire de Nysse¹¹, Nil d'Ancyre¹², saint Jean Chrysostome¹³ et Sévérien de Gabala¹⁴.

Quant à l'omission de σ ο υ après ὀφθαλμός, elle est commandée par l'omission du pronom après σώματος. Les Pères qui lisent «ton corps» ont aussi ὀφθαλμός σου¹⁵; vice versa, ceux qui avec Clément omettent σ ο υ après σώματος le suppriment également après ὀφθαλμός¹⁶, comme d'ailleurs certaines des anciennes versions latines (cf. f, m), ainsi que les versions syriaques, coptes (sahidique et bohairique), arménienne et géorgienne.

VI,24 ...δὲ «μαμωνᾶ δουλεύειν» προήρηται... (Protreptique, (= Lc., XVI,13) X, 94,3; t. I, p. 69,10).

Οὐ γάρ, οἶμαι, ἐβούλετο κατὰ τὴν τοῦ σωτῆρος ἐντολὴν «δυσὶ κυρίοις δουλεύειν», ἡδονῇ καὶ θεῷ (Stromates, III, IV, 26,2; t. II, p. 208, 5-7).

Πάλιν γὰρ ἐπὶ ταῦτὸ συγχωρήσας (sc ὁ Τατιανὸς) γενέσθαι διὰ τὸν Σατανᾶν καὶ τὴν ἀκρασίαν, τὸν πεισησόμενον δυσὶ κυρίοις μέλλειν δουλεύειν ἀπεφήνατο, διὰ μὲν συμφωνίας θεῷ, διὰ δὲ τῆς ἀσυμφωνίας ἀκρασίᾳ καὶ πορ-

6. Cf. Commentaire sur l'Évangile selon saint Luc, fragm. XI: ὁ λύχνος τοῦ σώματος ἐστὶν ὁ ὀφθαλμός (p. 237, II); Commentaire sur l'Évangile selon saint Matthieu, fragm. 126 (p. 65); Commentaire sur les Proverbes, XI, 11 (PG, XVII, 139 D).

7. Cf. Homélie, I, IV: Ὁ λύχνος τοῦ σώματος ἐστὶν ὁ ὀφθαλμός (PG, XXXIV, 453 B).

8. Voir Commentaire sur l'Évangile selon saint Matthieu, Ὁ λύχνος τοῦ σώματος ἐστὶν ὁ ὀφθαλμός (PG, X, 1189 B).

9. Cf. Commentaire sur les Psaumes, VI, 8: ... ὁ σωτὴρ ἔλεγεν· ὁ λύχνος τοῦ σώματος ἐστὶν ὁ ὀφθαλμός (PG, XXIII, 121 A).

10. Cf. Moralia, LXXVIII, XV; Ματθαῖος: Ὁ λύχνος τοῦ σώματος ἐστὶν ὁ ὀφθαλμός (PG, XXXI, 865 B).

11. Voir De occursu Domini (PG, XLVI, 1153 C).

12. Cf. Épîtres, I, CXXXV (PG, LXXIX, 140 B).

13. Cf. Homélie sur l'Évangile selon saint Matthieu, XX, 3: Ὁ λύχνος τοῦ σώματος ἐστὶν ὁ ὀφθαλμός (PG, LVII, 290).

14. Voir In mundi creationem, I, 4: Καὶ ὁ σωτὴρ δέ... λέγει ἐν τῷ Εὐαγγελίῳ· ὁ λύχνος τοῦ σώματος ἐστὶν ὁ ὀφθαλμός (PG, LVI, 435).

15. Cf. les notes 2-5.

16. Voir les notes, 1,6-14.

νεία και διαβόλω (op. cit., III, XII, 81,2; t. II, p. 232, 26-29).

Τί δὲ «οὐδεις δύναται δυσὶ δουλεύειν κυρίοις, θεῷ και μαμωνᾷ»... (op. cit., IV, VI, 30,4; t. II, p. 261,24-26).

«Οὐδεις» γὰρ «δύναται δυσὶ κυρίοις δουλεύειν, θεῷ και μαμωνᾷ» (op. cit., VII, XII, 71,6; t. III, p. 51,28-29).

Dans ses citations du logion sur «Dieu et l'Argent» l'Alexandrin opte pour la version matthéenne en omettant avec elle le mot d'introduction ο ἰ κ έ τ η ς, propre à Lc., XVI,13.

Clément cite par cinq fois le texte de la façon suivante: οὐδεις δύναται δυσὶ κυρίοις δουλεύειν, θεῷ και μαμωνᾷ. Comment expliquer dès lors l'omission de ἡ γὰρ τὸν ἕνα μισήσει και τὸν ἕτερον ἀγαπήσει, ἢ ἐνὸς ἀνθέξεται και τοῦ ἐτέρου καταφρονήσει?

En analysant la composition littéraire du logion, nous constatons que le deuxième membre de la phrase, omis par Clément, ne fait qu'en expliquer le premier membre. L'auteur, selon toute apparence, a voulu garder au logion sa forme percutante.

Est-ce là une initiative de Clément? Il ne semble pas; car la troisième attestation de cette forme du texte, qui se trouve dans Stromates, III, XII,81, se présente comme une citation d'un fragment de Tatien. Il est donc vraisemblable que cette forme lapidaire du texte soit antérieure à Clément¹. Il est même possible que ce dernier eut à sa disposition des recueils groupant certaines paroles du Christ sous une forme concise.

Au reste, Clément n'est pas seul à citer la forme brève. Hippolyte de Rome², Eusèbe de Césarée³, Pierre d'Alexandrie⁴, le Pseudo-Macaire⁵

1. La composition de ce florilège qui est reproduit par Clément de logia semble bien remonter au premier siècle. En effet, Clément de Rome déjà cite, dans la deuxième Epître aux Corinthiens, VI, 1 le texte significatif à ce sujet que voici: Λέγει δὲ ὁ κύριος· Οὐδεις οἰκέτης δύναται δυσὶ κυρίοις δουλεύειν. Ἐὰν ἡμεῖς θέλωμεν και θεῷ δουλεύειν και μαμωνᾷ, ἀσύμφορον ἡμῖν ἐστίν (édit. F. X. Funk, t. I, p. 150).

2. Voir Commentaire sur le prophète Daniel, III, 24: Οὐδεις γὰρ δύναται δυσὶν κυρίοις δουλεύειν (p. 168,8).

3) Voir Histoire ecclésiastique, III, 29-2-4: «Ὁ γε μὴν Ἀλεξανδρεὺς Κλήμης ἐν τρίτῳ Στρωματεῖ ταῦτα περὶ αὐτοῦ κατὰ λέξιν ἱστορεῖ... οὐ γὰρ, οἶμαι, ἐβούλετο κατὰ τὴν τοῦ σωτῆρος ἐντολὴν «δυσὶ κυρίοις δουλεύειν» ἠδονῆ και κυρίῳ.

4. Cf. Epître canonique, XII: καίτοι γε τοῦ κυρίου λέγοντος... Οὐ δύνασθε θεῷ δουλεύειν και μαμωνᾷ (PG, XVIII, 500 C).

5. Cf. Epistola magna et perutilis: Οὐ γὰρ δύναται τις δυσὶ κυρίοις δουλεύειν· οὐ δύνασθε, φησί, θεῷ δουλεύειν και μαμωνᾷ (PG, XXXIV, 416 B).

et les Constitutions Apostoliques⁶ reproduisent de leur côté le logion tel qu'il est cité par Tatien et Clément. Origène⁷, Adamantius⁸, saint Basile⁹, Epiphane de Salamine¹⁰, et saint Jean Chrysostome¹¹ le rapportent, quant à eux, tantôt sous la forme logie des manuscrits, tantôt au contraire dans la teneur courte de la tradition patristique¹². Un troisième groupe de Pères, enfin, ne cite que l'incipit en quelque sorte de la phrase οὐδεις δύναται δυσὶ κυρίοις δουλεύειν¹³.

Ces remarques préliminaires faites, signalons les variantes proprement dites que présentent les diverses citations de Clément.

6. Voir III, 7.

7. Cf. Contre Celse, VII, LXVIII (p. 217, 10-11); VII, LXX: μετὰ ταῦτά φησιν ὁ Κέλσος... ἔθνη αὐτοῖς (sc. τοῖς Χριστιανοῖς) ἐκεῖνο τὸ παράγγελμα, τὸ μὴ δουλεύειν δύο κυρίοις (p. 220, 4 ss.); VIII, II (p. 222, 22 s.); VIII, V (p. 224, 27 ss.); VIII, VIII: Οὐδεις δύναται δυσὶ κυρίοις δουλεύειν (p. 226, 28s.); VIII, XV (p. 232, 22s.); VIII, XVI (p. 234, 11s.); VIII, LVI: οὐδεις δύναται δυσὶ κυρίοις δουλεύειν καὶ οὐ δυνάμεθα ἅμα θεῷ δουλεύειν καὶ μαμωνᾷ (p. 273, II s.); Homélie sur le prophète Jérémie, VII, 3: Ἰησοῦς... εἶπεν... «οὐ δυνάμεθα θεῷ δουλεύειν καὶ μαμωνᾷ· οὐδεις δύναται δυσὶ κυρίοις δουλεύειν» (p. 53, 29 ss.); XX, (19), 7 (p. 188, 17 ss.); Commentaire sur l'Évangile selon saint Matthieu, fragm. 126: οὐδεις δύναται δυσὶ κυρίοις δουλεύειν ἐπήγαγεν· οὐ δύνασθε θεῷ δουλεύειν καὶ μαμωνᾷ (p. 65); à comparer cependant Contre Celse, VIII, III: οὐδεις δύναται δυσὶ κυρίοις δουλεύειν... ἡ γὰρ τὸν ἕνα μισήσει καὶ τὸν ἕτερον ἀγαπήσει, ἢ ἐνὸς ἀνθέξεται καὶ τοῦ ἑτέρου καταφρονήσει. Καὶ ἐξῆς αὐτῶ τὸ οὐ δύνασθε θεῷ δουλεύειν καὶ μαμωνᾷ (p. 222, 22 ss.).

8. Voir op. cit., I, 28 (p. 56, 11-12. 20 ss.).

9. Cf. De baptismo, II, VII (PG, XXXI, 1597 C); De virtute et vitio, 5 (PG, XXXII, 1124 D-1125 A); à comparer cependant De virginitate, 17 (PG, XXX, 705B); Moralia, II, I (PG, XXXI, 704 C).

10. Voir Panarion, LXVI, 69, 2 (t. III, p. 109, 22 ss.); à comparer néanmoins LXVI, 69, 11 (p. 110, 27-28).

11. Cf. Homélie sur l'Évangile selon saint Jean, LIX, 4: "Ακουσον αὐτοῦ λέγοντος· Οὐ δύνασθε δυσὶ κυρίοις δουλεύειν, θεῷ καὶ μαμωνᾷ (PG, LIX, 326); Homélie sur l'Épître aux Philippiens, VI, 5 (PG, LXII, 226); comparer Homélie sur l'Évangile selon saint Matthieu, XXI (PG, LVII, 293); Homélie sur la première Épître à Thimothee, XI, 3 (PG, LXII, 556-557).

12. Notons à titre d'information que Cyrille d'Alexandrie ne cite que le texte courant (cf. les notes 13, 15 et 21).

13. Voir entre autres le Pseudo-Athanase, De communiessentia Patris et Filii et Spiritu sancto, 6 (PG, XXVIII, 40 C); Doctrina ad monachos, (PG, XXVIII, 1421 B); Saint Jean Chrysostome, Homélie sur l'Épître aux Hébreux, XV, 3 (PG, LXIII, 121); Homélie, XLIII (PG, LXIII, 877); le Pseudo-Chrysostome, In sanctam pentecosten (PG, LXIII, 937); Cyrille d'Alexandrie, Homélie festales, X, 2 (PG, LXXVII, 616 D); Commentaire sur le prophète Amos, IV, 5 (PG, LXXI, 480 C); Commentaire sur le prophète Osée, V, 4 (PG, LXXI, 144 C); Théodore de Cyr, Interprétation de l'Épître aux Romains, VI, 16 (PG, LXXXII, 109 D).

Alors que dans les deux citations de Stromates, III, IV, 26,2 et VII, XII, 71,6 l' auteur suit l' ordre οὐδείς δύναται δυσὶ κυρίοις δουλεύειν, il propose en IV, VI, 30,4 la lecture que voici: οὐδείς δύναται δυσὶ δουλεύειν κυρίοις. La même métastase se rencontre sous la plume de Celse¹⁴ et de Cyrille d'Alexandrie¹⁵, soit de deux auteurs somme toute alexandrins.

Clément lit: οὐ δεῖς γάρ. L'addition de la dernière particule ne se retrouve que chez Hippolyte de Rome¹⁶, chez le Pseudo-Macaire¹⁷, chez Didyme l'Aveugle¹⁸, chez Grégoire de Nysse¹⁹, chez saint Jean Chrysostome²⁰ ainsi que par trois fois dans les oeuvres de Cyrille d'Alexandrie²¹. Compte tenu du fait que sur les six pères témoins de cette leçon trois sont alexandrins, et que la version sahidique atteste par ailleurs la même variante, l'hypothèse en définitive se précise d' une forme particulière du texte, courante et sans doute dominante, dans l'Église d'Alexandrie.

Notons enfin, et sans en tirer de conclusion décisive, que la clause ἡδονῆ καὶ θεῶ qui se lit en Stromates, III, IV, 26,2 se retrouve chez Eusèbe de Césarée sous la forme ἡδονῆ καὶ κυρίω²². Sur les dix-sept lignes de cet écrit (cf. III, IV, 25,7 ss.) qu'il reproduit l' historiographe de l' Église ancienne n'y fait de changement que la substitution de κυρίω à θεῶ. La correction est-elle volontaire; ou ne serait-elle pas dûe plutôt à l'influence d'un texte rival?

14. Voir chez Origène, Contre Celse, VII, LXVIII; VII, LXX; VIII, II.

15. Cf. Homélie festales, X, 1: Δύναται γὰρ οὐδείς, κατὰ τὴν τοῦ σωτῆρος φωνήν, δυσὶ δουλεύειν κυρίοις· ἢ γὰρ τὸν μισήσει (PG, LXXVII, 612 CD); à comparer IX, 3 (c. 588 BC).

16. Voir la note 2.

17. Cf. la note 5.

18. Voir Expositio in Psalmos, LXI, II: Οὐ γὰρ δυνατὸν θεῶ δουλεύειν καὶ μαμωνᾶ (PG, XXXIX, 1428 A); (PG, XXXIX, 1428 A); comparer De Trinitate, XXXIV (PG, XXXIV, 436 A).

19. Cf. Homélie sur l' Ecclésiaste, VIII: Οὐδείς γὰρ δύναται, φησὶν, δυσὶ κυρίοις δουλεύειν (PG, XLIV, 741 B); à rapprocher Commentaire sur le Cantique des Cantiques, V (t VI. p. 197, 3-5).

20. Voir Homélie sur l' Evangile selon saint Matthieu, LXXIV, 5 (PG, LVIII, 685); Homélie sur la première Epître aux Corinthiens, I, 1 (PG, LXI, 13).

21. Cf. Homélie festales, IX, 3: Οὐδείς γὰρ δύναται δυσὶ κυρίοις... (PG, LXXVII, 588 BC); X, 1 (c. 612 CD); X, 2 (c. 616 D).

22. Voir la note 3.

VI,27 «Οὐ γὰρ τῆ ἡλικία», φησὶν «ἐκ τοῦ φροντίζειν προσ-
 (= Lc., XII, 25) θεῖνά τι δύνασθε» (Eclogae propheticae, 12,3; t. III, p.
 140,5-6).

L'Alexandrin se réfère soit à Mt., VI, 27 soit à Lc., XII,25. De plus, ce serait surestimer le fragment que d'y voir une quelconque variante du texte évangélique. Car l'auteur cite le logion d'une manière libre: il place le verbe *προστίθημι* après *τῆ ἡλικία*, il emploie *φροντίζειν* comme équivalent du *μεριμνῶν* et il omet *πῆχυν*, il tend à remplacer par *τι* omission qui d'ailleurs est attestée par le papyrus d'Oxyrhynque¹.

Pour l'histoire du texte néo-testamentaire, cette citation de Clément a néanmoins une certaine importance. Elle est le premier témoin du logion dans la tradition patristique, où le verset est très rarement cité: Athanase d'Alexandrie², Eusèbe de Césarée³, saint Basile⁴ et Nil d'Ancyre⁵ ne le citent qu' en passant, et dans la forme traditionnelle.

(A suivre)

1. Voici le texte: *Τίς ἂν προσθ(ε)ῖ ἐπὶ τὴν ἡλικίαν ὑμῶν;* (chez E. Klostermann, Apocrypha, II (Kleine Texte für Vorlesungen und Übungen, 3) Berlin 1933, p. 23).

2. Voir *Contra Arianos*, II, 25 (PG, XXVI, 200 D).

3. Cf. *Commentaire sur l'Évangile selon saint Luc*, XII, 36.

4. Voir *Moralia*, XLVIII, V (PG, XXXI, 769 C).

5. Voir de *voluntaria paupertate ad Magnam*, LVI (PG, LXXIX, 1041 C).